

## Activités Sociales du CCE

### Nous ne ferons pas 2,5 M€ d'excédents !

La politique des Activités Sociales et Culturelles du SNABF Solidaires n'a pas changé depuis notre gestion du CCE de 1999 à 2011: **redistribuer l'intégralité des fonds sociaux au Personnel !** Et c'est avec cet objectif que nous vous présentons nos choix d'amélioration des activités proposées par le CCE.

#### 1 - Un « Grand Voyage CCE » chaque année !

Alors qu'elle avait un vif succès, cette activité avait dû être arrêtée, en concertation avec les CE, pour faire face à la réorganisation majeure du CCE imposée par la Banque en 2008 (réduction du nombre d'agents du CCE de 85 à 45 et baisse de financements de plusieurs millions). Cette phase de réorganisation, notamment dans le domaine informatique, initiée par le SNABF Solidaires a été poursuivie par les gestionnaires CFE-CGC actuels. La rationalisation des moyens du CCE devra se poursuivre pour le prochain mandat. D'ores et déjà, les efforts réalisés vont permettre de proposer à nouveau, à des centaines d'agents, **chaque année un grand voyage à caractère « exceptionnel ».**

#### 2 - Révision à la baisse des tarifs: centres de vacances, colonies

Les tarifs d'hébergement dans les centres de vacances du CCE comme les prix des colonies de vacances, ont fortement augmenté ces deux dernières années. Résultat, le CCE comptabilise 2,5 M€ d'excédents en 2 ans !

Le SNABF Solidaires s'engage à revoir les grilles de tarifs de façon à vous faire payer le **juste prix.**

#### 3 - Bourses d'études : une alternative aux chèques spécifiques

Pour des raisons fiscales, les bourses d'études vous sont versées par l'intermédiaire de chèques spécifiques. Ce choix permet au CCE d'économiser environ 400.000€ par an qui seraient versés aux impôts. Cependant, certains bénéficiaires de ces chèques ont, pour des raisons diverses, des difficultés à les utiliser. Le SNABF Solidaires fera donc évoluer cette prestation, **laissant le bénéficiaire de la bourse faire le choix** entre les chèques spécifiques et le versement de l'allocation en numéraire minorée de l'impact fiscal.

**Pour une redistribution optimale des fonds sociaux  
Choisissez le SNABF Solidaires**